



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Pour-une-Europe-democratique-et>

L'europe, l'Europe... Laquelle ?

Pour une Europe démocratique et sociale

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2007 - N° 1078 - juillet 2007 -

Date de mise en ligne : vendredi 10 août 2007

Description :

Dans 17 pays d'Europe, les associations nationales Attac se sont penchées sur le "traité simplifié" qui résulte d'un accord subi(t), et plusieurs ont publié une déclaration commune à ce sujet.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

« Au cours de cette campagne, j'ai beaucoup appris dans la manière de réduire certains grands enjeux à quelques bouts de phrase et quelques caricatures ». Ce témoignage (dans Matinplus du 26 juin) est celui d'une nouvelle élue, qui a donc acquis de l'expérience en se lançant dans une campagne électorale. Mais le modeste citoyen, qui ne fréquente pas les milieux politiques n'a pas, lui, ce moyen pour découvrir l'art et la manière d'utiliser les mots pour séduire en ce domaine. Alors comment peut-il comprendre en quoi consiste ce traité européen "simplifié" trouvé en quelques heures par les Vingt-Sept (dans la nuit du 23 au 24 juin, ils étaient au bord de la rupture à 20 heures du soir et tous d'accord à 4 heures 40 le matin) ? Les associations Attac de 17 pays d'Europe se sont penchées sur ces questions. Voici l'essentiel du texte de la déclaration commune d'Attac Allemagne, Attac Autriche, Attac Espagne, Attac Flandres, Attac France, Attac Suède et Attac Suisse, présentée par Attac France :

Déclaration d'Attac France :

À la suite des Non des citoyens français et néerlandais au projet de traité constitutionnel, les Attac d'Europe ont poursuivi activement leur réflexion et mobilisation pour des alternatives à l'Europe actuelle. Dans leurs "Dix principes pour un traité démocratique", 17 associations nationales d'Attac d'Europe exigent, notamment, que tout nouveau traité soit élaboré par une assemblée nouvelle et démocratique, élue directement par les citoyens de tous les États membres, avec la participation effective des Parlements nationaux, et qu'il soit soumis à référendum dans chaque État-membre.

Forts de ces principes, nous réagissons aux conclusions du Conseil européen de Bruxelles des 21, 22 et 23 juin. Même si la référence à la concurrence « libre et non faussée » est supprimée des objectifs de l'Union, le principe est maintenu dans les traités existants et continuera à inspirer les politiques européennes.

De même, et quelle que soit l'appréciation portée à l'égard de la charte des droits fondamentaux, il n'est pas admissible que des pays de l'Union, tel le Royaume-Uni, puissent en être exemptés.

Enfin, ce qui est présenté comme des avancées institutionnelles (présidence stable de l'Union pendant deux ans et demi, extension limitée des domaines d'application de la majorité qualifiée et de co-législation du Parlement européen) ne doit pas masquer le caractère profondément anti-démocratique du processus d'adoption du nouveau traité. C'est le sens du communiqué qui suit :

Les décisions prises lors du Conseil européen des 21, 22 et 23 juin sont incompatibles avec les enjeux de la coopération européenne. Le projet de traité constitutionnel a été rejeté parce qu'il portait des atteintes graves aux exigences démocratiques et sociales.

Les changements qui viennent d'être proposés par le Conseil européen ne donnent en aucun cas une réponse à ces exigences.

Plus encore, le fait que ces changements aient été négociés à huis clos, sans débat public, sans participation des citoyens et parlementaires, ne pourra qu'aggraver le rejet de l'Europe actuelle par les citoyens.

C'est pourquoi 17 Attac d'Europe, dans leurs "Dix principes pour un traité démocratique", considèrent qu'une assemblée nouvelle et démocratique, élue directement par les citoyens de tous les États membres, doit être mandatée pour proposer tout nouveau traité, avec la participation effective des Parlements nationaux. Or, la feuille de route arrêtée fixe des échéances très rapprochées, pour, dès fin 2007, l'élaboration d'un nouveau Traité. En d'autres termes, il s'agit d'accélérer le calendrier pour éviter d'avoir à affronter un large débat public européen sur les choix à opérer. Cela implique nécessairement des procédures accélérées (une Conférence intergouvernementale bordée préalablement par d'intenses tractations diplomatiques) et des négociations opaques ; et, de surcroît, des procédures de ratification strictement parlementaires justifiées par l'étroitesse des ambitions. En agissant ainsi, les décideurs européens, réunis en Conseil européen, continuent de discréditer la construction européenne aux yeux des citoyens, ce qui ne peut qu'engendrer des crises ultérieures graves.

Par ailleurs, aucune réponse probante n'est pour le moment avancée par les dirigeants européens face aux urgences sociales, écologiques et démocratiques et le traité en préparation n'est pas en mesure d'y répondre. La reprise, très conjoncturelle, de la croissance économique ne peut servir à masquer la gravité de la situation actuelle. Celle-ci est marquée par l'approfondissement des inégalités, le maintien d'un chômage élevé dans toute l'Europe, les dégâts massifs et inacceptables causés à l'environnement. Elle est le fruit d'un modèle économique qui donne la priorité aux exigences de rentabilité des acteurs financiers et favorise la marchandisation du monde, la dégradation des systèmes de protection sociale, le délitement de nos sociétés.

C'est pourquoi les Attac d'Europe considèrent comme non seulement indispensable, mais urgent, de favoriser la mise en place d'un nouveau modèle de développement, et pour cela d'imposer à l'Union européenne et à tous ses États membres un certain nombre de principes :

- ▶ la garantie du respect et de l'égalité d'accès aux droits fondamentaux pour tous les résidents européens ;
- ▶ l'augmentation substantielle du budget européen pour assumer les choix d'élargissement effectués et garantir la solidarité par des transferts massifs à destination des nouveaux membres en contrepartie du refus de tout dumping fiscal ou social ;
- ▶ la convergence vers le haut en matière fiscale et sociale dans l'Union européenne ;
- ▶ le contrôle démocratique de la Banque Centrale Européenne et la responsabilisation de l'Eurogroupe et du Parlement européen dans la politique monétaire ;
- ▶ la réduction massive de la consommation énergétique et la transformation des modes de production ;
- ▶ la participation à un nouveau système international multilatéral et ouvert, voué à construire la paix et la solidarité entre les peuples.

La construction d'une Europe solidaire, démocratique et écologique passe par ces principes. C'est d'ailleurs pourquoi, après un débat public approfondi, les citoyens européens ont rejeté en France le Traité constitutionnel européen qui leur était proposé en 2005. Faire comme si le résultat de l'élection présidentielle française effaçait cette prise de conscience serait une grave erreur d'analyse.

Face à l'importance des choix que vient de faire le Conseil européen, nous appelons à la mobilisation dans toute l'Europe des forces progressistes pour une Europe solidaire, démocratique et écologique.